



Amicale Laïque de Crosne

L'Amicale Laïque vous souhaite la bienvenue. Cette association, fondée sur le bénévolat et le volontariat, est la vôtre. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

Règles de fonctionnement de la section Badminton de l'Amicale Laïque de Crosne

Afin que chacun puisse s'épanouir dans cette activité, voici quelques règles élémentaires et de bon sens que nous vous demandons de bien vouloir respecter :

- **Respecter le règlement du gymnase (lieu public)**
- **Utiliser des chaussures de sport en salle propres**
- **Avoir des vêtements adaptés**
- **Posséder sa propre raquette**
- **Respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de la salle**
- **Aider au montage et démontage des terrains (poteaux, filets)**
- **Ranger les raquettes de prêt et les volants**
- **Avoir une attitude sportive et fairplay sur les terrains et en dehors**
- **Respecter l'adversaire et les autres adhérents en toutes circonstances**
- **Se mettre au service du collectif autant que de besoin**
- **Partager les terrains avec les pratiquants en attente de jouer**
- **Être prêt à jouer avec tout le monde**
- **Ne jamais oublier que l'encadrement est bénévole**

Rappel des engagements de l'adhérent :

- **Fournir un certificat médical autorisant la pratique du badminton dans les plus brefs délais (15 jours maximum, au-delà l'adhérent(e) ne sera plus autorisé(e) à jouer)**
- **Décharger l'association de toute responsabilité en cas d'accident corporel, avant fourniture du certificat médical et/ou en séance d'essai**
- **Accepter les règles de fonctionnement qui ont été remises**
- **Autoriser la diffusion de son image prise dans le cadre de l'activité, sur le site de l'association et des communes du Val d'Yerres, les réseaux sociaux ou dans la presse locale**
- **Avoir conscience que le badminton est un sport exigeant pour les systèmes cardiovasculaire et respiratoire et le pratiquer en toute connaissance de cause**

Rappel des engagements du responsable légal de l'adhérent :

- **Accepter les précédentes dispositions pour son enfant**
- **Autoriser son fils/sa fille à pratiquer l'activité Badminton à l'Amicale Laïque de Crosne**
- **Autoriser les responsables de l'association ou de l'activité à faire intervenir et à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident sur la personne de son enfant**
- **Avoir conscience que l'activité badminton est une section loisir et n'est pas encadrée comme un entraînement**

Le mardi soir de 20H30 à 22H30 à la Bulle Mollet, rue Jules Ferry, à Yerres (derrière la piscine)

Le vendredi soir de 19H00 à 22H00 au gymnase de la Palestre, avenue Léon Jouhaux, à Crosne

Adhésion ALC annuelle : 10,00€ – Cotisation annuelle : 60,00€ (soit 70,00 € / personne) – Les volants sont fournis

Intervenant : Philippe Pertus (philippepertus@gmail.com – 0685910284)

